

DESCHAMBAULT-GRONDINES

Politique culturelle et patrimoniale

2025



DESCHAMBAULT
— GRONDINES

Le fleuve en partage



TABLE DES MATIÈRES

3	Mot du Maire
4	Contexte
	Démarche
5	Historique de l'intervention culturelle municipale
7	Vision
8	Principes directeurs de la politique culturelle et patrimoniale
10	Axes d'intervention et orientations
16	Remerciements

MOT DU MAIRE

C'est avec fierté et une grande joie que nous vous présentons la politique culturelle et patrimoniale de Deschambault-Grondines dans sa nouvelle mouture actualisée et révisée.

Cette politique importante définit et encadre l'action citoyenne autant que municipale dans l'ensemble de la municipalité, résultat du regroupement en 2002 de Deschambault et Grondines. La notion de « territoire » est déterminante dans l'établissement de ce cadre de référence, en raison notamment de l'ancienneté de ce dernier et de son influence sur notre identité et les activités culturelles qui s'y sont développées depuis. Rappelons que l'occupation européenne de notre territoire remonte à plus de 350 ans et celle des Premières Nations, à une période plus ancienne encore.

La première version de cette vision collective fut élaborée à compter de 2003 et adoptée en 2005. Vingt ans plus tard, Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines a été mandaté par le Conseil municipal pour mettre à jour cet outil de planification indispensable à notre épanouissement culturel et patrimonial. Ce travail a été fait en collaboration avec un comité de travail représentatif de notre collectivité. Au nom des membres du Conseil municipal, nous exprimons toute notre reconnaissance aux artisanes et artisans de ce travail colossal et à toutes les personnes qui ont participé aux différentes actions de consultation publique préalables à l'exercice.

Les principes et orientations de cette politique « 2.0 » sont le reflet du renouveau culturel et artistique que l'on connaît à Deschambault-Grondines dans les domaines des arts de la scène, des métiers d'art, du patrimoine vivant et des arts visuels surtout. Depuis l'adoption de cette première politique il y a 20 ans, plusieurs artistes et artisan·es se sont installés chez nous contribuant à dynamiser notre offre culturelle et à animer le riche patrimoine de notre municipalité. De nouvelles familles, des jeunes et des moins jeunes, sont venus enrichir notre regard sur la culture et notre relation au patrimoine.

Le patrimoine bâti et naturel qu'on retrouve chez nous est une source d'inspiration pour nos créateurs et un élément déterminant de notre qualité de vie. Il importe de le protéger, de le chérir et le mettre en valeur. La politique culturelle et patrimoniale révisée est plus qu'un outil de planification, c'est un geste démocratique et rassembleur qui nous projette vers des horizons nouveaux.

Citoyennes et citoyens de Deschambault-Grondines, soyons fiers de ce que nous sommes collectivement aujourd'hui, tout en reconnaissant l'apport de nos bâtisseurs.

Patrick Bouillé
Maire

Marianne Lavallée
Conseillère municipale responsable

CONTEXTE

En adoptant une première Politique culturelle et patrimoniale en 2005, la Municipalité de Deschambault-Grondines affirmait l'importance qu'accordent les membres du conseil municipal et la population au patrimoine et à la vie culturelle de la collectivité. Peu de politiques du genre sont alors adoptées dans le monde municipal au Québec : en 2007, son adoption à Deschambault-Grondines a d'ailleurs été soulignée par un prix remis par le Conseil des monuments et sites du Québec, devenu Action Patrimoine.

Depuis, Deschambault-Grondines s'est développée sur divers aspects. Plus de vingt ans après la fusion municipale, les équipements collectifs des deux anciennes entités rejoignent de nouveaux publics, dans un nouveau contexte. De nouveaux acteurs se sont également ajou-

tés, y compris au sein même de la population, qui présente une plus grande diversité socioéconomique et qui est davantage marquée par la présence d'artistes et de professionnels du milieu culturel.

Enfin, Deschambault-Grondines n'échappe pas aux grands mouvements qui touchent le Québec. À l'échelle locale, l'évolution de la société influence les liens sociaux, le sentiment d'appartenance et les aspirations collectives en faveur d'une vie culturelle épanouissante. Le développement culturel, ainsi que la préservation et la mise en valeur du patrimoine, font partie des champs d'action dans lesquels le monde municipal s'investit davantage.

DÉMARCHE

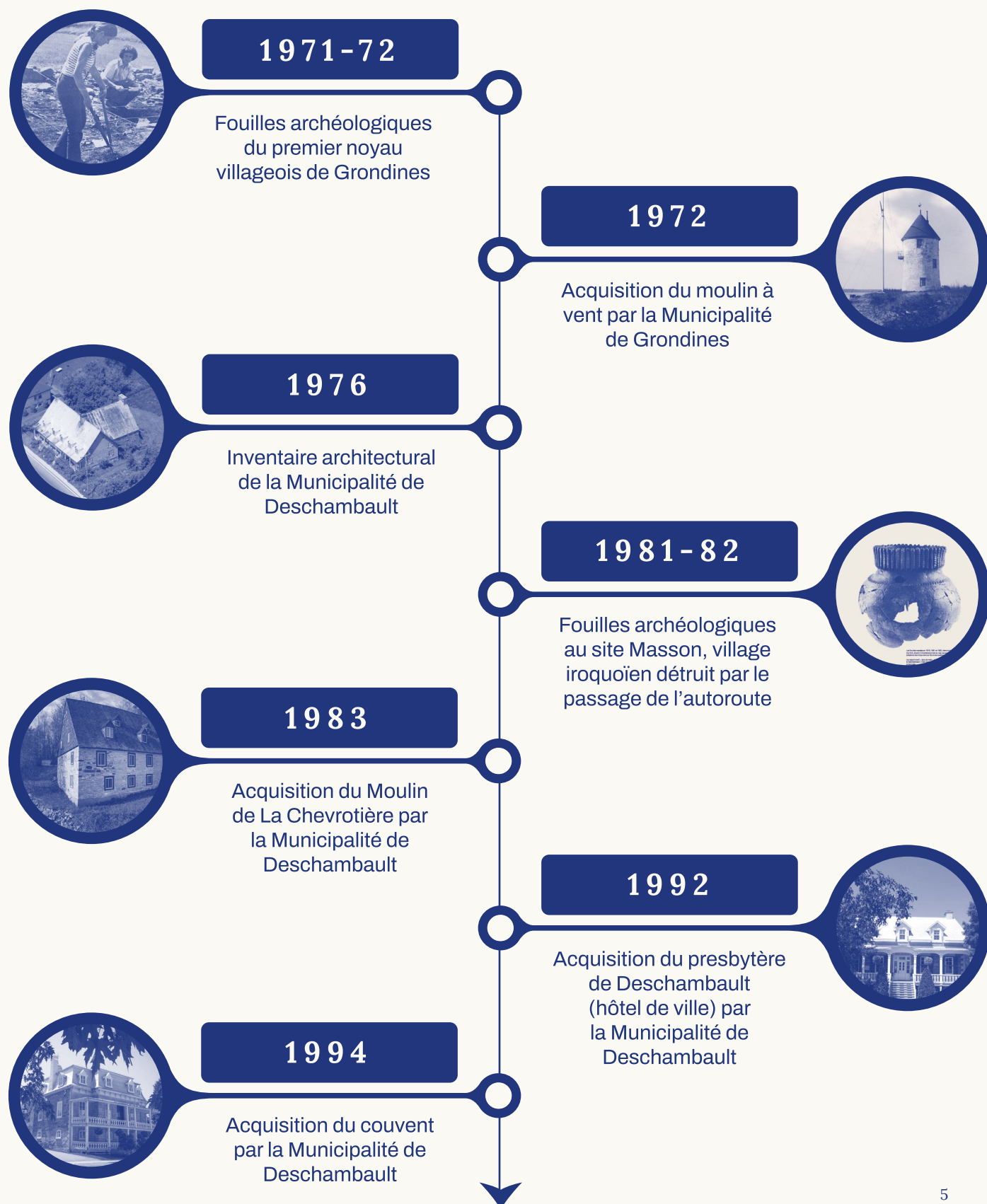
En 2025, la Municipalité a confié à l'organisme Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines le mandat d'actualiser cette politique, afin de s'assurer qu'elle reflète l'évolution de la communauté et la dynamique des arts et du patrimoine au sein de celle-ci. La Municipalité a formé un comité afin d'accompagner l'organisme dans ce travail.

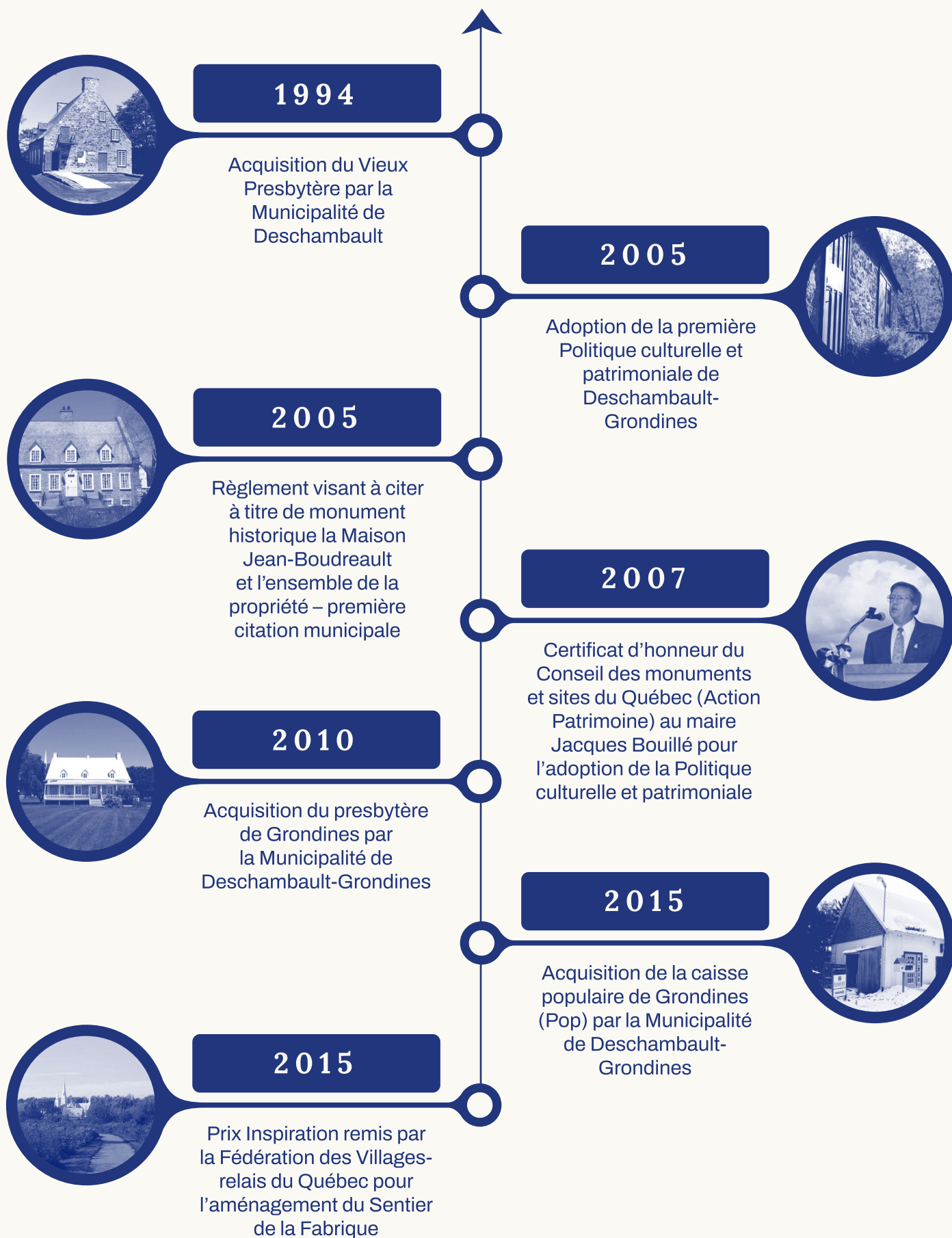
En plus du travail de révision effectué par ce comité, une consultation publique a été réalisée.

D'abord, deux sondages réalisés en mai 2025 ont permis de sonder la population et les gens de l'extérieur sur leur perception de l'offre culturelle et sur les habitudes de fréquentation. Une soirée de consultation a ensuite eu lieu le 11 juin 2025, permettant des discussions plus libres sur certains enjeux. Au total, ce sont environ 120 personnes différentes qui se sont exprimées dans le cadre de ce processus.



Historique de l'intervention culturelle municipale





VISION

À Deschambault-Grondines, les citoyennes et citoyens participent activement à la vie culturelle. En investissant le territoire au moyen des arts et du patrimoine, leur participation contribue à faire de la culture un élément transversal de la vie collective.

Grâce aux efforts visant l'accessibilité et la transmission des arts et du patrimoine, ces derniers sont au cœur du sentiment d'appartenance et de l'identité locale. Le patrimoine d'intérêt national dont la population est gardienne permet un rayonnement et une reconnaissance qui enrichissent la vie de la communauté, mais également son développement.



Fanfare de Coeur Forain
Printemps 2025

Principes directeurs de la politique culturelle et patrimoniale

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE ONT UNE FONCTION IDENTITAIRE PRIMORDIALE

Une société bâtit son identité sur son histoire et sur un ensemble de phénomènes culturels qui lui sont propres. Ainsi, la langue, les coutumes, les croyances, les fêtes et les rites créent des racines, lient les individus et leur permettent de se reconnaître dans leur collectivité. Individuellement et collectivement, les citoyennes et citoyens doivent être conscients de la valeur de l'héritage culturel que leur ont laissé les générations précédentes et auquel il faut accorder une



grande attention puisque celui-ci sera à son tour légué aux générations futures. Plus la collectivité connaît et affirme son identité culturelle, plus elle peut s'ouvrir et s'offrir au monde.

LA CULTURE ET LE PATRIMOINE SONT DES BIENS COLLECTIFS

Les citoyennes et citoyens sont à la fois acteurs et bénéficiaires de la vie culturelle de leur municipalité. La préservation du patrimoine qu'elles et ils reconnaissent et désirent transmettre est une responsabilité collective. L'implication citoyenne,

le partenariat, la concertation et l'engagement des différents intervenants culturels, politiques, sociaux et économiques de la municipalité sont nécessaires au maintien de l'équilibre social et économique du territoire et à la qualité de vie des gens qui l'habitent. En conséquence, l'accès à la culture, au patrimoine et aux connaissances que nous en avons contribué à l'épanouissement individuel et collectif.



LA CULTURE EST UN FACTEUR ESSENTIEL AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

La culture est partie prenante de plusieurs domaines de l'action publique : l'action sociale, l'action communautaire, l'éducation, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et le développement économique. L'impact de ses retombées directes et indirectes est mesurable et croissant : la sensibilisation citoyenne à la valeur patrimoniale de l'architecture et à l'importance de sa conservation entraîne une hausse de la richesse collective ; le foisonnement d'activités culturelles stimule la création d'emplois ; la mise en valeur et l'interprétation des monuments et des sites patrimoniaux sont des moteurs pour le

L'ART EST AU CŒUR DE LA VIE INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

La pratique des arts est accessible et est vectrice de l'identité culturelle locale. Les nombreux individus qui s'investissent dans une pratique amateur ou professionnelle participent à faire de Deschambault-Grondines un milieu de vie dynamique. Le soutien de la Municipalité au

développement du tourisme. La culture ajoute donc au pouvoir d'attraction de la municipalité et peut constituer un frein à l'exode rural.



développement des loisirs culturels et à l'enracinement d'artistes dans la communauté assure le déploiement de la vie culturelle, de même que l'apport des organismes culturels qui dynamisent la collectivité. Les arts contribuent à l'éducation, au mieux-être et à la cohésion sociale.



Axes d'intervention et orientations



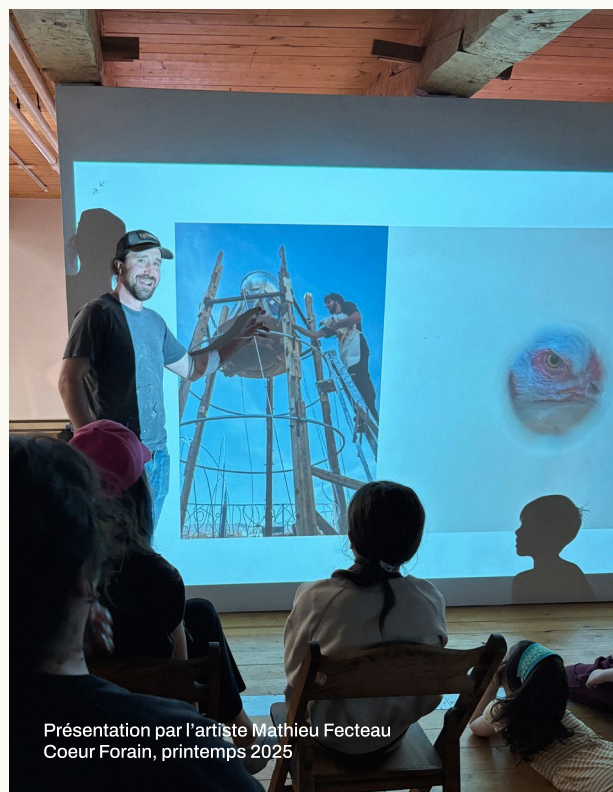
L’AFFIRMATION DE L’IDENTITÉ CULTURELLE

- Poursuivre la mission que se sont donnée la population et la municipalité au regard de la sauvegarde et de la mise en valeur du patrimoine sous toutes ses formes
- Privilégier l’acquisition et la transmission des connaissances liées à la culture et au patrimoine
- Favoriser la promotion d’activités et d’événements soutenant l’identité de Deschambault-Grondines, tout en répondant au besoin de représentativité de ses deux secteurs, dont l’identité est riche d’une manière qui peut être différente
- Développer le sentiment d’appartenance par l’intégration de notions patrimoniales à la toponymie, à l’érection de monuments et lors de fêtes populaires et commémoratives



L'ACCÈS ET LA PARTICIPATION DES CITOYENNES ET CITOYENS À LA VIE CULTURELLE

- Favoriser l'accès des citoyennes et citoyens aux arts et à la culture
- Favoriser la participation citoyenne à la vie artistique et culturelle
- Soutenir les démarches de sensibilisation à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine, particulièrement auprès des jeunes



LA PLANIFICATION CONCERTÉE

- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action afin d'assurer un suivi à la politique culturelle et patrimoniale et de valider de façon régulière les grands axes du développement de la collectivité en matière de culture, de patrimoine et de tous les champs d'activité s'y rattachant
- Intégrer les notions de conservation et de mise en valeur du patrimoine à l'ensemble des gestes posés par la municipalité en matière de réglementation, d'aménagement du territoire et de gestion des équipements municipaux, culturels ou autres
- S'assurer, en continu, de l'adéquation de la Politique culturelle et patrimoniale avec les autres politiques adoptées par la municipalité



Noyau villageois de Deschambault



Noyau villageois de Grondines

LE SOUTIEN AUX ORGANISMES ET AUX CRÉATEURS

- Favoriser la reconnaissance de l'importance des intervenant·es du milieu culturel de Deschambault-Grondines et valoriser la contribution des citoyen·nes qui s'engagent dans la vie culturelle
- Favoriser la création et la production d'œuvres et en promouvoir la diffusion
- Stimuler les collaborations entre les différents acteurs du milieu pour qu'ils puissent élaborer des objectifs et des projets communs



Portneuf musical: d'hier vers demain - Ensemble de flutes
Église Saint-Joseph de Deschambault
Avril 2025

LE RAYONNEMENT CULTUREL ET PATRIMONIAL DE LA MUNICIPALITÉ

- Favoriser le rayonnement des arts, de la culture et du patrimoine de Deschambault-Grondines à l'échelle locale, régionale et nationale
- Affirmer l'identité culturelle de la municipalité dans ses dimensions artistique et patrimoniale à travers ses différentes communications
- Assurer la représentativité de la municipalité dans les différentes instances régionales ou nationales qui touchent aux arts et au patrimoine



Vieux presbytère de Deschambault
Biennale internationale du lin de Portneuf
Oeuvre de Kaarina Kaikkonen, *Syvyydestä (Depuis les abîmes)*, 2009

REMERCIEMENTS

Le processus de révision de la Politique culturelle et patrimoniale de Deschambault-Grondines a pu être réalisé grâce à la contribution de nombreuses personnes.

Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de consultation, en particulier les membres du comité de révision mis en place par la Municipalité de Deschambault-Grondines.



Coordination :

Éliane Trottier | Culture et Patrimoine Deschambault-Grondines

Comité :

Marianne Lavallée | conseillère municipale

Jérémy Morin | responsable des loisirs

Martin Montambault | Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus

Nathalie Morin | École du Phare-et-Saint-Charles-de-Grondines

Michelle Trottier | Bibliothèque l'Ardoise

Marie-Claude Gauthier | Bibliothèque du bord de l'eau

Nicolas Métivier | École de musique Denys-Arcand

Laurie Béland | Biennale internationale du lin de Portneuf

Kim Cornelissen | citoyenne

Sonia Beauchesne | citoyenne

Olivier Auger | citoyen

Christian Denis | citoyen

Gaëlle Durand | citoyenne représentante de la jeunesse

Crédit des photos retrouvées au document : Denis Baribault, JPG.mov, EMDA, CPDG, BILP, Bibliothèque du bord de l'eau, Coeur Forain, Studio Collectif

Graphisme: Karine Gosselin